

# Situation Covid-19 dans l'Euregio Maas-Rijn (16-04-2020 – 10.00 heures)



	Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab)	Stadt Aachen & Städteregion Aachen <sup>1</sup> (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
Etat des lieux	Les chiffres actuels sont disponibles sur le site web du RIVM ( <a href="https://www.rivm.nl/">https://www.rivm.nl/</a> ).	Pour les chiffres actuels, veuillez consulter le site web de l'Institut Robert Koch ( <a href="https://www.rki.de/">https://www.rki.de/</a> ), du Kreis Heinsberg ( <a href="https://www.kreis-heinsberg.de/">https://www.kreis-heinsberg.de/</a> ), de Stadt Aachen ( <a href="http://www.aachen.de/">http://www.aachen.de/</a> ) et de la Städteregion Aachen ( <a href="https://www.staedteregion-aachen.de/">https://www.staedteregion-aachen.de/</a> ).		Pour les chiffres actuels, veuillez consulter le site web du FOD Volksgezondheid, Veiligheid van de voedselketen en Leefmilieu ( <a href="https://www.health.belgium.be/">https://www.health.belgium.be/</a> )
Politique des événements	Mesures pour l'ensemble des Pays-Bas jusqu'au 1er juin : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Toutes les réunions, quelle que soit leur taille, sont interdites (les funérailles (max. 30 personnes) et les mariages à l'église sont exclus) ;</li> <li>-</li> </ul>	En Allemagne, les rassemblements de 3 personnes ou plus sont interdits <b>jusqu'au 03-05-2020</b> .  <b>Aucun événement majeur ne peut avoir lieu avant le 31 août 2020. Il est aux Bundesländer de définir des critères concernant la taille des événements.</b>		Mesures effectives <b>jusqu'au 03-05-2020</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les rassemblements, en dehors de la famille, sont interdits (funérailles (max. 15 personnes), mariages civils et religieux (seuls les conjoints, leurs témoins et le fonctionnaire/gestionnaire sont exclus) ;</li> <li>- Les activités privées et publiques de nature culturelle, sociale, festive, folklorique, sportive et récréative sont interdites.</li> </ul> <p><b>Les grands événements sont interdits jusqu'au 31 août 2020.</b></p>
Écoles et garde enfants	Mesures pour l'ensemble des Pays-Bas jusqu'au 28 avril : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les écoles (primaires, secondaires et professionnels niveau moyen) et les jardins d'enfants ferment ;</li> <li>- garde enfants est organisé pour les enfants de parents appartenant à des groupes professionnels essentiels;</li> <li>- enseignement supérieur et universités: conseil d'offrir des cours en ligne.</li> <li>- Les examens centraux pour les élèves de l'enseignement secondaire sont annulés. Toutefois, les examens scolaires auront lieu (si possible à distance).</li> </ul>	Les mesures pour NRW: <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Les examens et la préparation des classes d'examen final reprendront à partir du lundi 20 avril 2020 ;</b></li> <li>- <b>À partir du 4 mai 2020, les classes qui feront les examens l'année prochaine et la dernière classe de l'école primaire recommenceront ;</b></li> <li>- <b>Dans le cas des hautes écoles spécialisées, les examens peuvent être repassés et une formation pratique peut être organisée (dans le respect des mesures d'hygiène) ;</b></li> <li>- Les écoles restent fermées <b>pour les autres classes ;</b></li> <li>- Les écoles et les jardins d'enfants ferment;</li> <li>- Des services de garde d'enfants seront organisés pour les enfants de parents appartenant à des groupes professionnels essentiels (cela nécessite une déclaration de l'employeur); dans le Kreis Heinsberg, cette mesure est limitée aux enfants du personnel soignant uniquement.</li> <li>- <b>Le ministre de Culture de RNW a été chargé d'élaborer un concept de sécurité pour l'ouverture des écoles.</b></li> </ul>		Mesures effectives jusqu'au <b>03-05-2020</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fermeture des écoles (jardin d'enfants, primaire, secondaire) et, si possible, organisation de garderies d'enfants ;</li> <li>- Collèges et universités : seulement l'enseignement à distance ;</li> <li>- Les crèches (0 – 3 ans) restent ouvertes ;</li> <li>- Les excursions scolaires d'un jour sont interdites ;</li> <li>- Les voyages scolaires de plusieurs jours sont interdits jusqu'au 30 juin.</li> </ul>

<sup>1</sup> Le Stadt Aachen et le Städteregion Aachen ont une politique commune en ce qui concerne COVID-19.

# Situation Covid-19 dans l'Euregio Maas-Rijn (16-04-2020 – 10.00 heures)



	Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab)	Stadt Aachen & Städteregion Aachen <sup>1</sup> (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
Transport Publics	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La circulation des trains est soumise à un horaire de base spécial (deux trains par heure au départ de chaque gare dans toutes les directions) ;</li> <li>- La vente de billets n'est plus possible dans le bus et les bus fonctionnent selon un horaire modifié ;</li> <li>- Les transports publics sont tenus de prendre des mesures pour que les personnes gardent une distance suffisante (1,5 m) ;</li> <li>- Conseils : ne voyagez que si c'est strictement nécessaire</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les transports publics fonctionnent normalement (cependant, la distanciation sociale doit être garantie avec 1,5 mètres de distance);</li> <li>- Conseil : se limiter aux déplacements nécessaires ;</li> <li>- Les personnes arrivant dans un aéroport belge et séjournant en Belgique pendant une période plus longue doivent rester en quarantaine à domicile pendant 2 semaines et ne pas travailler à l'extérieur (s'applique également aux employés des secteurs vitaux) ;</li> <li>- Après l'arrivée dans un aéroport belge, le transit pour les citoyens néerlandais et allemands qui rentrent chez eux est en principe autorisé (s'en tenir à l'itinéraire le plus court et fournir une preuve plausible) ;</li> <li>- Les personnes sont autorisées à entrer en Belgique pour se rendre dans leur pays d'origine via l'aéroport (cela doit être prouvé par un document de voyage) ;</li> <li>- Fermeture de Bruxelles Charleroi (24-03-20 23.59).</li> </ul>
Entreprises		<p>Pour l'ensemble de l'Allemagne, la règle suivante s'applique : les entreprises doivent prendre des mesures d'hygiène pour protéger les employés et, si possible, faire travailler les employés à domicile.</p>		<p>Mesures effectives jusqu'au <b>03-05-2020</b>:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les activités commerciales et récréatives sont supprimées, quelle que soit leur importance et qu'elles soient publiques ou privées ;</li> <li>- Les entreprises non essentielles mettent en place le télétravail pour chaque employé. Si cela n'est pas possible, des mesures de distanciation sociale (distance de 1,5 mètre) doivent être respectées. Liste des entreprises essentielles : annexe 1.</li> </ul>

	Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab)	Stadt Aachen & Städteregion Aachen <sup>1</sup> (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
Restauration	<p>Mesures pour l'ensemble des Pays-Bas jusqu'au 28 avril :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les établissements de restauration ferment à partir du 15 mars à 18 heures ;</li> </ul>	<p>En Allemagne, <u>les entreprises suivantes seront fermées à partir du 16.03.20 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bars, clubs, discothèques, cafés, etc.. ;</li> <li>- Fermeture des restaurants. La livraison et le drive-in sont autorisés (du 22-03-2020) ;</li> </ul> <p>La municipalité de Selfkant (Kreis Heinsberg) signale des coronapartys dans les restaurants.</p>		<p>Mesures effectives jusqu'au <b>03-05-2020</b>:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les cafés et les restaurants, restent fermés et apport de meubles de terrasse ;</li> <li>- les hôtels restent ouverts, à part leur restaurant ;</li> <li>- La livraison à domicile et le drive-in sont autorisés ;</li> </ul>
Magasins	<p>Mesures aux Pays-Bas jusqu'au 28 avril :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Les magasins sont tenus de prendre des mesures pour que les gens gardent une distance suffisante (1,5 m) ;</b></li> <li>- Coiffeurs, esthéticiennes et autres personnes exerçant des professions dites de contact dans le domaine des soins extérieurs, sont fermés ;</li> <li>- Les marchés peuvent rester ouverts à condition qu'une distance suffisante soit garantie.</li> </ul>	<p>En Allemagne, <u>les entreprises suivantes seront fermées à partir du 16.03.20 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- tous les autres points de vente au détail non mentionnés dans la liste ci-dessous, en particulier les outlets.</li> <li>- Les services de soins personnels tels que les coiffeurs, les salons de beauté, les salons de massage, les salons de tatouage et les établissements similaires sont fermés</li> </ul> <p><u>Exclus de cette mesure sont:</u> Supermarchés, marchés hebdomadaires, services de vente à emporter et de livraison, marchés de boissons, pharmacies, drogueries, stations d'essence, (caisses d'épargne), bureaux de poste, coiffeurs, teinturiers, blanchisseries, marchands de journaux, magasins de bricolage, jardineries, animaleries et grossistes.</p> <p><b>À partir du lundi 20 avril, les magasins suivants seront autorisés à rouvrir en RNW : concessionnaires automobiles, points de vente de vélos, librairies et magasins d'une surface de vente maximale de 800 m2 (sous réserve de mesures d'hygiène, de limitation du nombre de visiteurs et d'évitement des files d'attente).</b></p> <p><b>À partir du 4 mai 2020, les coiffeurs seront également autorisés à rouvrir (sous réserve de mesures d'hygiène et de l'utilisation d'équipements de protection).</b></p>		<p>Mesures effectives jusqu'au <b>03-05-2020</b>:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Fermeture des magasins non essentiels</b>, cela concerne tous les magasins sauf les supermarchés, les pharmacies, les animaleries, les marchands de journaux, les stations-services, les fournisseurs de carburant, magasins de télécommunications (uniquement en cas d'urgence et max. 1 client à la fois) et magasins d'appareils médicaux (uniquement en cas d'urgence et max. 1 client à la fois), <b>les jardineries et les magasins de bricolage</b>;</li> <li>- La distance sociale doit être garantie ;</li> <li>- Dans les grands magasins, max. 1 client par 10m2 pendant 30 minutes ;</li> <li>- Les ventes ou les actions de réduction sont interdites ;</li> <li>- Les magasins de nuit ferment à 22 heures ;</li> <li>- Fermeture des marchés publics, seuls les chariots de produits alimentaires essentiels sont autorisés</li> </ul>

# Situation Covid-19 dans l'Euregio Maas-Rijn (16-04-2020 – 10.00 heures)



	Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab)	Stadt Aachen & Städteregion Aachen <sup>1</sup> (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
Secteur loisirs	Mesures pour l'ensemble des Pays-Bas jusqu'au 28 avril : - Fermeture de musées et de théâtres ; - Fermeture des casinos ; - Dans les parcs de vacances et autres lieux similaires, des mesures sont prises pour maintenir les gens à 1,5 mètre de distance. Les installations sanitaires communes, les toilettes et les douches des campings et des parcs de vacances seront fermées. Si cela n'est pas possible, la municipalité peut fermer ces lieux.	Fermeture dans toute l'Allemagne : - Théâtres, opéras, salles de concert, musées, etc ; - les foires, les expositions, les cinémas, les parcs d'attractions et les parcs animaliers, ainsi que les fournisseurs d'activités de loisirs (en intérieur et en extérieur), les marchés spéciaux, les casinos, les magasins de paris, etc ;		Mesures effectives jusqu'au <b>03-05-2020</b> : - Parcs d'attractions, zoos, cinémas, musées, théâtres, les discothèques,
Centres sportifs, saunas, clubs de sexe	Mesures pour l'ensemble des Pays-Bas jusqu'au 28 avril : - Les clubs de sport et de remise en forme, les saunas, les sex clubs et les cafés sont fermés à partir du 15 mars 18h00 ;	Fermeture dans toute l'Allemagne à partir du 16 mars : - les bordels, etc. ; - les centres sportifs et les terrains de jeux		Mesures effectives jusqu'au <b>03-05-2020</b> : - Salles de sport, piscines et studios de fitness restent fermés ;
Églises et communautés religieuses		Dans toute l'Allemagne à partir du 16 mars : Les réunions dans les églises, les mosquées, les synagogues et les rassemblements d'autres communautés religieuses sont interdites.  <b>Le 16 avril 2020 on examinera en RNW, en collaboration avec quatre grandes communautés religieuses, les conditions dans lesquelles des rencontres en communautés religieuses seront à nouveau possibles dans un avenir proche.</b>		Les services religieux sont interdits, à l'exception des funérailles et des crémations dans le cercle intime. Les foyers religieux restent ouverts sous réserve de distanciation sociale.

	Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab)	Stadt Aachen & Städteregion Aachen <sup>1</sup> (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
Groupes vulnérables	<p>Personnes de plus de 70 ans ou les personnes souffrant de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- maladies cardiaques, pulmonaires ou rénales ;</li> <li>- diabétiques ;</li> <li>- avec système immunitaire affaibli ;</li> <li>- l'infection HIV</li> </ul> <p><u>Conseil</u> : Limiter les visites aux personnes âgées</p>	<p>Personnes âgées de 50 à 60 ans ou plus souffrant de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- maladies cardiaques, hépatiques, pulmonaires ou rénaux ;</li> <li>- Les diabétiques ;</li> <li>- Les personnes dont le système immunitaire est affaibli ;</li> <li>- Les patients atteints de cancer</li> </ul> <p><u>Conseil</u> : Pour les maisons de repos et de soins, des concepts doivent être développés afin d'éviter l'isolement social des résidents.</p>	<p>Stadt Aachen &amp; Städteregion Aachen<sup>1</sup> (Krisenstab)</p>	<p>Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)</p> <p>Être considérés comme des groupes vulnérables :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- personnes de plus de 65 ans ;</li> <li>- les diabétiques ;</li> <li>- les personnes ayant un cœur, un poumon ou les maladies rénales ;</li> <li>- enfants de moins de 6 mois;</li> <li>- les femmes enceintes et les personnes dont le système immunitaire est affaibli</li> </ul> <p><u>Conseil</u> : Les résidents des maisons de repos et de soins, les personnes handicapées et les célibataires isolés ou incapables de se déplacer peuvent recevoir des visites dans des conditions strictes (toujours la même personne qui ne doit présenter aucun symptôme deux semaines auparavant).</p>

Ne peut pas être publié

# Situation Covid-19 dans l'Euregio Maas-Rijn (16-04-2020 – 10.00 heures)



	Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab)	Stadt Aachen & Städteregion Aachen <sup>1</sup> (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
Hôpitaux et instituts de soins	<p>Mesures hôpitaux Zuid-Limburg :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Hôpitaux et centres de soins de Zuyderland : pas de visiteurs autorisés ;</li> <li>- MUMC+ (Maastricht) : une personne au maximum par patient ;</li> </ul> <p>Interdiction de rendre visite dans des maisons de retraite et d'autres logements à petite échelle pour personnes âgées (à l'exception des résidents mourants).</p> <p>A Urmond (Limbourg-Süd) un centre Corona est ouvert à partir du 24-03-2020. Ce centre est destiné aux personnes qui sortent de l'hôpital, mais ne peuvent pas encore rentrer chez eux et aux patients qui reçoivent actuellement des soins à domicile, mais dont les soins à domicile deviennent trop lourds.</p>	<p>Les hôpitaux et les instituts de soins sont soumis à une interdiction générale de visite.</p>		<p>Directive nationale : toutes les visites sont interdites, à l'exception :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un ou deux parents de nouveau-nés, d'enfants de moins de 18 ans ;</li> <li>- Les proches de personnes dans un état critique ou en fin de vie ;</li> <li>- Accompagnement pour les consultations ou examens nécessaires par 1 personne au maximum (de plus de 18 ans).</li> </ul>
Recherche de contact, isolement et quarantaine	<p>Le GGD effectue des études de contact. Mesures:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Patients confirmés sont placés en isolement (à domicile) (jusqu'à 24 heures après la disparition de tous les symptômes) ;</li> <li>- Les patients suspects restent en quarantaine (à domicile) ;</li> <li>- Les contacts des patients confirmés sont sous contrôle jusqu'à 14 jours après le dernier contact avec le patient.</li> </ul>	<p>Les mesures suivantes seront prises :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les patients confirmés restent en isolement (à domicile) ;</li> <li>- Les contacts des patients confirmés (contact direct de 15 minutes minimum) restent en quarantaine (à domicile) pendant 14 jours et ont des contacts quotidiens avec le Gesundheitsamt.</li> </ul>		<p>L'inspection de la santé informe les contacts des patients confirmés.</p>

Citoyens	<p>La perspective générale d'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Laver vos mains régulièrement</li> <li>- Tousser et éternuer à l'intérieur du coude</li> <li>- Utiliser des mouchoirs en papier</li> <li>- Ne pas serrer la main</li> <li>- Social distancing</li> </ul> <p>En plus de cela, les citoyens sont informés suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Restez chez vous autant que possible. Sortir seul pour travailler, faire ses courses ou s'occuper des autres ;</li> <li>- A la maison également, visitez jusqu'à 3 personnes et gardez une distance entre elles ;</li> <li>- Rester à la maison avec une toux, un mal de gorge ou de la fièvre</li> <li>- En cas de fièvre, tout le ménage doit rester à la maison (les personnes exerçant des professions cruciales sont exclues)</li> <li>- Ne pas voyager à l'étranger inutilement</li> </ul>	<p>Il est conseillé aux groupes à risque de rester chez eux autant que possible, les autres citoyens sont autorisés à aller travailler et faire leurs courses, mais il leur est également conseillé de rester chez eux autant que possible.</p> <p>La perspective générale d'action</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Laver vos mains régulièrement</li> <li>- Tousser et éternuer à l'intérieur du coude</li> <li>- Utiliser des mouchoirs en papier</li> <li>- Distance sociale (1,5 mètre de distance)</li> <li>- Limitez au maximum les contacts avec des personnes en dehors de votre propre ménage.</li> </ul> <p>En outre, les citoyens sont informés de ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne voyagez pas inutilement à l'étranger et <b>ne faites pas de visites privées.</b></li> <li>- <b>L'utilisation de masques de bouche et de nez est recommandée dans les lieux publics.</b></li> </ul> <p>Berlin a débloqué des fonds pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Familles : augmentation des allocations familiales et maintien du paiement du salaire ;</li> <li>- Locataires : interdiction de résilier le bail en cas d'arriérés de loyer suite à corona ;</li> <li>- Entreprises : réduction du temps de travail flexible et problèmes de trésorerie ;</li> <li>- PMA et travailleurs indépendants : aide financière ;</li> <li>- Citoyens : aide pour les goulets d'étranglement de nature financière.</li> </ul>	<p>Les citoyens ne quittent le domicile que pour des raisons nécessaires telles que les soins médicaux, l'achat de nourriture ou la prestation de soins informels. L'activité physique en plein air est recommandée, mais uniquement avec les membres de la famille proche et sous réserve de mesures d'éloignement social.</p> <p>La perspective générale d'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Laver vos mains régulièrement</li> <li>- Tousser et éternuer à l'intérieur du coude</li> <li>- Utiliser des mouchoirs en papier</li> <li>- Pas de serrement de main, de baisers, de câlins</li> <li>- Le contact entre les personnes âgées et les enfants n'est pas recommandé</li> <li>- Éviter tout contact avec des personnes malades</li> </ul> <p>Les voyages inutiles à l'étranger sont interdits <b>jusqu'au 3 mai 2020</b> (quarantaine maximale).</p>
----------	---	--	---

	Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab)	Stadt Aachen & Städteregion Aachen <sup>1</sup> (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
Contrôles frontaliers et interdictions d'entrée	L'interdiction d'entrée proposée par la Commission européenne s'applique à toutes les personnes provenant de pays qui ne sont pas membres de l'UE, de EFTA ou de la Grande-Bretagne. L'Allemagne a décidé de mettre en œuvre cette interdiction d'entrée immédiatement.			
	<p>Demande de la Belgique de donner au personnel de santé belge une vignette spéciale (voiture) s'il travaille aux Pays-Bas. Ceci afin d'éviter des retards inutiles lors des contrôles aux frontières.</p>	<p>Du 10-04-2020, seul le trafic (professionnel) essentiel sera admis en Allemagne. Cela s'applique à l'ensemble de la frontière extérieure allemande. La liste des mouvements professionnels essentiels est encore en cours d'élaboration et la manière dont elle doit être prouvée sera précisée. Les contrôles aux frontières ne seront pas renforcés, ce qui n'exclut pas les "contrôles de suivi" et les "contrôles secrets".</p> <p>Après un séjour de quelques jours à l'étranger, une quarantaine de 14 jours est imposée, pendant laquelle il est interdit de travailler en dehors du domicile (les frontaliers et les transporteurs de marchandises sont exclus, à condition qu'ils ne présentent aucun symptôme). Une liste complète des personnes non couvertes par cette mesure de quarantaine se trouve à l'annexe 2.</p>	<p>A partir du 20-03-2020, la police du Limbourg belge effectuera des contrôles à la frontière avec le Limbourg néerlandais. Seul le trafic (professionnel) essentiel sera autorisé à passer.</p> <p>Cela inclut également les personnes travaillant dans le secteur vital. Cela doit être démontré au moyen d'une vignette (avec le cachet de l'employeur, seulement entre les Pays-Bas et la Belgique) et d'une déclaration de l'employeur. (Voir l'annexe 1 pour la liste des professions vitales). Tous les autres déplacements essentiels doivent être accompagnés d'une pièce d'identité et d'une preuve plausible de l'exécution du déplacement essentiel. On entend par autres mouvements essentiels :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soins aux personnes âgées et autres personnes vulnérables ;</li> <li>• Co-parentalité ;</li> <li>• Visite au partenaire qui ne vit pas sous le même toit ;</li> <li>• Soins aux animaux ;</li> <li>• L'aveu des actes ;</li> </ul> <p>Participation à un enterrement, une crémation ou un mariage.</p> <p>Pour le trafic professionnel entre la Belgique et les Pays-Bas, une vignette, estampillée par l'employeur, est requise pour les secteurs vitaux, en plus de la déclaration de l'employeur.</p> <p>Le Limbourg belge ne reconnaît pas la visite à un partenaire qui ne vit pas sous le même toit comme un déplacement essentiel.</p>	



# Situation Covid-19 dans l'Euregio Maas-Rijn (16-04-2020 – 10.00 heures)



	Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab)	Stadt Aachen & Städteregion Aachen <sup>1</sup> (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
Pénurie de ressources	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pénurie de réactifs</li> <li>- Pénurie d'équipements de protection individuelle</li> <li>- Mise à disposition de lits supplémentaires pour les soins intensifs dans les hôpitaux Zuyderland</li> <li>- Le MUMC+ de Maastricht a installé une tente sur le parking pour le triage des patients.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la pénurie d'équipements de protection individuelle et produits du sang (Stadt Aachen en Städteregion Aachen)</li> <li>- La capacité de la CI sera doublée dans les prochaines semaines et du personnel supplémentaire sera engagé et formé dans le Kreis Heinsberg, la ville d'Aix-la-Chapelle, la Städteregion Aachen et le Kreis Düren. En outre, une plate-forme sera mise en place pour répartir efficacement les patients entre les hôpitaux disponibles dans ces régions.</li> <li>- Mise à disposition de lits supplémentaires pour les soins intensifs en Kreis Heinsberg</li> <li>- Le Kreis Heinsberg fait l'inventaire du personnel médical (retraité) qui est prêt à aider dans les soins.</li> <li>- L'UKAachen a installé une tente pour le triage.</li> <li>- Hier, Berlin a débloqué des fonds pour hôpitaux : plus de lits et d'équipements de soins intensifs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Problèmes d'approvisionnement des réactifs</li> <li>- la pénurie d'équipements de protection individuelle</li> </ul>	
Collaboration	<p>Un accord de coopération a été conclu entre les hôpitaux de la zone de soins intensifs du sud des Pays-Bas et les hôpitaux de la région d'Aix-la-Chapelle en ce qui concerne le transport et l'admission mutuelle des patients en soins intensifs liés à la COVID.</p>			
Généralités	<p>Le 31-03-2020, le gouvernement annoncera sa décision sur les mesures lors d'une conférence de presse à 19 heures. Une mise à jour de cet aperçu suivra le 01-04-2020.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le 25-03-2020, le Bundestag a approuvé une loi donnant plus de pouvoirs au Gesundheitsministerium de Berlin. La confiscation des médicaments et des vêtements protégés en est un exemple.</li> <li>- Research Heinsberg : une équipe de recherche sur le coronavirus étudie l'évolution des infections coronaires dans le Kreis Heinsberg, particulièrement touché. L'objectif principal de l'étude est de fournir des recommandations et des instructions pour l'action politique.</li> <li>- Le 14 avril 2020, le Parlement de RNW a approuvé la loi sur les épidémies. En temps de crise, cette loi permet d'adapter le droit territorial.</li> <li>- Le CoronaSchutzVerOrdnung (CoronaSchVO) a été mis à jour ainsi que le "catalogue des amendes" (Annexe 2).</li> </ul>		

	Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab)	Stadt Aachen & Städteregion Aachen <sup>1</sup> (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
Aide médicale urgente				L'assistance médicale urgente et le passage des services d'urgence aux frontières seront facilités autant que possible. Les personnes qui sont déjà en train de recevoir un traitement vital peuvent continuer à le recevoir. Les soins aigus non liés au COVID19 resteront également possibles. L'e-mail de confirmation de l'admission sera remis au chauffeur. Une déclaration d'admission de l'hôpital d'accueil ou un certificat médical doit être présenté.

Cet aperçu est régulièrement mis à jour et les sources suivantes ont été consultées à cet effet :

- <https://ec.europa.eu>
- <https://www.ecdc.europa.eu>
- <https://www.who.int>
- <https://www.rivm.nl>
- <https://www.vrzi.nl>
- <https://www.ggdzi.nl>
- <https://www.bundesregierung.de>
- <https://www.auswaertiges-amt.de>
- <https://www.land.nrw/corona>
- <https://rki.de>
- <https://www.kreis-heinsberg.de>
- <https://www.staedteregion-aachen.de>
- <http://www.aachen.de>
- <https://www.health.belgium.be>
- <https://www.info-coronavirus.be>
- <https://www.crisis-limburg.be>

Ne peut pas être publié